

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Janson De Sailly - CPGE - MP2I

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Janson De Sailly - CPGE - MP2I (32124)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Janson De Sailly - CPGE - MP2I (32124)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	3389	1169	409	49

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Janson De Sailly - CPGE - MP2I (32124)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	720	207	71	6	12,2 %
			Masculin	2669	962	338	43	87,8 %
			Total	3389	1169	409	49	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Janson De Sailly - CPGE - MP2I (32124)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	11	1	0	0	0 %
				Sans mention	170	3	1	0	0 %
				AB	393	30	3	2	4,2 %
				B	933	254	33	12	25 %
				TB	1167	660	251	29	60,4 %
				TBF	240	189	116	5	10,4 %
				Total	2914	1137	404	48	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	5	0	0	0	
				B	4	0	0	0	
				Total	10	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Diplômes étrangers équivalents au bac	Autres diplômes de niveau bac	B	TB	Total	2	0	0	0	
					1	0	0	0	
					4	0	0	0	
		Sans mention	AB	Total	321	31	5	1	100 %
					67	0	0	0	0 %
					39	0	0	0	0 %
					27	0	0	0	0 %
					6	1	0	0	0 %
					460	32	5	1	100 %
		B	Total	B	1	0	0	0	
					1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Janson De Sailly - CPGE - MP2I (32124)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2635	1109	399	47	95,9 %
			En réorientation	194	15	2	1	2 %
			Non scolarisés	92	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	457	43	8	1	2 %
			Autres	11	2	0	0	0 %
			Total	3389	1169	409	49	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Janson De Sailly - CPGE - MP2I (32124)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	2026	844	296	30
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	671	275	105	18
			Autres doublettes	122	8	1	0
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Janson De Sailly - CPGE - MP2I (32124)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	71,9 %	74,9 %	73,6 %	62,5 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	23,8 %	24,4 %	26,1 %	37,5 %
		Autres doublettes	4,3 %	0,7 %	0,2 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en mathématiques	Notes et classement obtenus en mathématiques (bulletins de première et de terminale).	Essentiel
	Résultats en physique - chimie	Notes et classement obtenus en physique-chimie (bulletins de première et de terminale).	Essentiel
	Résultats en informatique	Notes et classement obtenus en informatique (bulletins de première et de terminale) pour les candidats qui ont suivi la spécialité NSI au moins en première.	Essentiel
	Résultats dans les autres disciplines scientifiques	Notes et classement obtenus dans les autres disciplines scientifiques (bulletins de première et de terminale).	Très important
	Résultats en français et dans les autres disciplines	Notes obtenues en français (bulletins de première) et dans les autres disciplines. Résultats aux épreuves anticipées de français du baccalauréat.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail. Acquisition de la démarche scientifique.	Appréciations des professeurs (fiche avenir, bulletins de première et de terminale). Avis du chef d'établissement et du professeur principal dans la fiche avenir.	Très important
	Qualités rédactionnelles	Appréciations des professeurs (fiche avenir, bulletins de première et de terminale). Lettre de motivation.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Investissement et implication dans le travail. Goût à l'effort et autonomie	Appréciations des professeurs (fiche avenir, bulletins de première et de terminale).	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation. Connaissances des exigences de la formation.	Lettre de motivation.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt personnel pour la démarche scientifique. Engagement citoyen et étudiant. Activités extra-scolaires.	Lettre de motivation. Fiche avenir : avis du professeur principal. Rubrique "Activités et centres d'intérêt".	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

N'ont pas été classés :

- les dossiers de candidat(e)s n'ayant pas la spécialité mathématiques en terminale ;
- les dossiers de candidat(e)s qui n'ont pas suivi la spécialité NSI ni en première ni en terminale et qui ne signalent aucune activité en lien avec l'informatique prouvant un intérêt pour cette discipline et un certain niveau ;
- les dossiers de candidat(e)s qui n'ont pas suivi la spécialité physique-chimie ni en première ni en terminale ;
- les dossiers où figurent plusieurs remarques sur un manque d'investissement, des bavardages ou des comportements problématiques en classe ;
- les dossiers où sont signalées de nombreuses absences non justifiées ;
- les dossiers de demandes de réorientation avec une lettre de motivation dans laquelle le souhait de changement de parcours n'est pas clairement démontré ou manque de cohérence.

Nous n'exigeons pas de moyennes minimales dans les disciplines prises en compte mais nous ne classons que les dossiers qui montrent un niveau global suffisant pour suivre dans notre classe de MP2I.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Ce critère a été pris en compte à titre secondaire dans l'examen des dossiers de candidature.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d'examen des voeux, placée sous l'autorité du chef d'établissement et composée de professeur(e)s de la filière, a travaillé du 8 avril au 7 mai 2025.

Un pré-traitement algorithmique a été mis en oeuvre pour élaborer un premier tri des dossiers de candidatures. Les enseignant(e)s ont ensuite vérifié la cohérence de ce classement en analysant les dossiers dans leur globalité : ceux-ci doivent témoigner de compétences solides dans les matières scientifiques mais aussi d'un très bon niveau général et de la capacité à fournir un travail régulier et exigeant dans l'ensemble des disciplines.

Une fois le classement pédagogique terminé, le classement internat a été élaboré en fonction des critères sociaux et de l'éloignement, en tenant compte de situations particulières (problème de santé, problèmes familiaux, ...) portés à la connaissance de la commission.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est important de soigner la rédaction (orthographe, syntaxe) pour tous les éléments ajoutés par le (ou la) candidat(e) dans son dossier de candidature (lettre de motivation, rubrique "activités et centres d'intérêt"). La lettre de motivation doit montrer la cohérence du projet avec la formation, en particulier pour les élèves en demande de réorientation qui s'appliqueront à expliquer clairement pourquoi ils ou elles candidatent dans cette filière.

Nous conseillons également aux candidat(e)s de mettre en avant leurs compétences et expériences en informatique, surtout s'ils ou elles n'ont pas pu suivre la spécialité NSI, ainsi qu'en mathématiques (option math expertes, olympiades, concours, stages, ...).

Signature :

Patrick FOURNIÉ,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Janson De Sailly